



TULLE, UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ



TULLE

[CORRÈZE - NOUVELLE AQUITAINE - FRANCE]

1ères rencontres du
MÉCÉNAT
et des
SAVOIR-FAIRE



29 JUIN 2019

CINÉMA VÉO TULLE - 14H30 > 18H

RÉSERVATIONS ET INFORMATIONS

www.agglo-tulle.fr

rencontresmecenat@ville-tulle.fr

05 55 21 73 96 - 06 83 19 56 08





éditorial

La santé : une priorité



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



- Dans le cadre du rallye citoyen organisé par la Délégation Militaire Départementale de la Corrèze, Bernard Combes a pu échanger avec des lycéens et des collégiens sur le fonctionnement des services publics.

Trouver des remèdes face à la pénurie de médecins et aussi face aux pressions de l'Etat visant à réduire les dépenses des hôpitaux : pour les élus, la bataille sur ces deux fronts est permanente. Avec de la ténacité, on obtient des résultats.

La Mairie de Tulle a ainsi décidé de créer une Maison médicale municipale pour faire face aux départs en retraite récents et encore à venir de généralistes. L'objectif : que chaque famille tulliste puisse retrouver un médecin traitant si le sien prend sa retraite. Les cinq généralistes installés dans la Maison de santé ouverte en 2017 boulevard du Marquisat ne peuvent en effet déjà plus prendre en charge de nouveaux patients. L'ouverture du nouvel établissement est envisagée à l'automne prochain dans le quartier de Souilhac.

Il était parfois difficile de trouver un médecin le soir à Tulle, si bien que le service des urgences de l'hôpital était souvent engorgé. Nous avons trouvé une solution grâce à une entente entre ce service et l'association des médecins libéraux du Pays de Tulle : depuis le 2 avril, un généraliste de garde assure désormais une permanence de 20 heures à minuit, du lundi au vendredi, dans un cabinet installé dans l'enceinte de l'hôpital. L'accueil des patients se fait au secrétariat des urgences et ceux qui relèvent de la médecine générale sont orientés vers ce cabinet. Ce qui permet du même coup de désengorger les urgences en soirée. Merci à tous ceux qui ont participé à cette solution.

POUR DES SOLUTIONS DURABLES • L'hôpital de Tulle était menacé de perdre, début avril, son unité de soins intensifs : l'autorisation donnée pour 6 ans arrivait à échéance. Cette fermeture risquait d'entraîner une baisse d'activité, le départ de chirurgiens et d'anesthésistes, des suppressions de postes, le déclassement de l'hôpital... J'ai négocié avec l'Agence régionale de santé et obtenu que cette unité, et donc son financement, soient maintenus au moins jusqu'en septembre 2020.

J'ai obtenu aussi de l'ARS le maintien des quatre lits de néonatalogie à Tulle au moins jusqu'en juillet 2020, ce qui préserve la maternité, son activité et tout son personnel. Je suis fier de ce résultat et salue une décision juste.

A la demande de la Ville et de l'Agglo, un cabinet spécialisé, filiale d'une grande Mutuelle, va analyser dans les prochains mois les besoins médicaux à Tulle et dans le Pays de Tulle. Il fera des propositions pour mettre en place des solutions durables afin que l'accès aux soins soit facilité pour tous.

Assurer l'accès de tous les habitants du Pays de Tulle à des soins de qualité et de proximité sera toujours une de mes priorités, comme la préservation des activités de l'hôpital, premier employeur de notre ville.

Baisse du taux municipal sur le foncier bâti

Le budget de la Ville a été adopté le 9 avril dernier. Les efforts de gestion des années précédentes portent leurs fruits et permettent de rendre du pouvoir d'achat aux Tullistes tout en proposant un programme d'investissement ambitieux. Rencontre avec Alain Lagarde, adjoint au maire en charge des finances.



Comment avez-vous abordé l'élaboration du budget ?

La construction du budget 2019 s'inscrit dans un contexte tendu et incertain. Tendu par les baisses de dotations aux collectivités et la modération de nos dépenses à venir préconisée par le gouvernement. Incertain quant à la stabilité de la Dotation Globale de Fonctionnement et les menaces qui pèsent sur la continuité des dotations de soutien à l'investissement. À cela s'ajoute la réforme de la taxe d'habitation sur laquelle planent des incertitudes quant aux compensations pour nos collectivités. Nous avons donc eu à résoudre une équation complexe entre objectifs et contraintes liées à la fiscalité et à l'évolution des recettes provenant de l'Etat.

La gestion rigoureuse que vous menez depuis 2014 a porté ses fruits.

Un travail important de maîtrise des dépenses a été mené par les élus et les services. Aussi, nous avons tenu notre engagement de désendetter d'au moins 6 millions sur la durée du mandat ; cet objectif est déjà atteint et pour la première fois depuis 50 ans, nous n'avons pas eu recours à l'emprunt

en 2018. En 2019, il devrait se situer à hauteur de 1,6 million d'euros et le désendettement se poursuivra à hauteur de 400 000€. Cette situation financière assainie nous permet d'envisager l'avenir plus sereinement.

Vous avez choisi de faire en sorte que les Tullistes puissent bénéficier de ces efforts de gestion.

Un signe fort concernera la baisse de la taxe sur le foncier bâti. La loi de finances mentionne une hausse des valeurs locatives de 2,2% ; c'est beaucoup plus que d'habitude. Pour que les Tullistes n'aient pas à supporter cette augmentation fixée par l'Etat, la majorité municipale annule son effet en baissant le taux communal de 2,2%. Il passera donc de 28,88% à 28,24%. C'est un effort nécessaire vu les contraintes qui pèsent, par l'impôt, sur les ménages, mais aussi parce qu'il en va de l'attractivité de la Ville.

Quelles sont les priorités de ce budget ?

Nous maintenons les objectifs sur lesquels nous nous sommes engagés : la poursuite du désendettement, la maîtrise de la pression fiscale et des dépenses de fonctionnement tout en assurant un service de proximité et de qualité et un niveau d'investissement ambitieux. Dans ce cadre, le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 20,4 millions d'euros.

En termes d'investissement ?

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 8,2 millions d'euros. Les dépenses d'équipement sont estimées à 5,72 millions d'euros dont 4,16 millions d'inscriptions nouvelles parmi lesquelles l'aménagement du quai Contin Souza (1 million d'euros) et des abords du pôle universitaire (560 000€), la mise en accessibilité de la mairie (528 000€) et la poursuite des travaux de sécurisation des abords des sites scolaires (100 000€).

Ça s'est passé à Tulle

HÔTEL DE VILLE

**TRAVAUX
AU PREMIER ÉTAGE**

La municipalité vient d'engager des travaux de rénovation d'une partie de la mairie afin de respecter la réglementation thermique et à la sécurité incendie des Etablissements Recevant du Public.

Ce projet de réhabilitation fait suite aux travaux engagés en 2017 au rez-de-chaussée, qui ont permis de créer une véritable plateforme d'accueil, accessible et fonctionnelle. Aujourd'hui, les étages ne facilitent pas l'accès à tous les services et le bâtiment ne répond plus aux normes. Le niveau 1 sera donc mis en accessibilité avec une entrée depuis le parc et une nouvelle salle sera créée dans les anciens locaux de l'Etat civil. Celle-ci accueillera les mariages et toutes les réceptions qui, jusqu'ici avaient lieu en salle du Conseil. L'escalier sera lui aussi réhabilité tout comme la salle du Conseil municipal (décoration, mobilier, etc.). Les travaux, qui devraient durer un an, sont programmés en plusieurs phases afin de ne pas perturber le fonctionnement des services. Le montant total des interventions est estimé à 471 000€ HT.



● Esquisse de l'architecte Jean Mouly en charge des travaux

FÊTE FORAINE

**La Saint-Clair
est de retour !**

Tulle accueille une nouvelle fois les forains pour deux semaines de fête ! Un rendez-vous plébiscité par les petits comme par les grands.



Du 18 mai au 2 juin les places Gambetta et Martial-Brigouleix vont accueillir une soixantaine de forains : pêches aux canards, manèges, auto-tamponneuses, machines à sous, chenille, sucreries, etc. Un grand charivari et une nouveauté vont faire tourner les têtes place Gambetta : la boule 4G, accrochez-vous !

La célèbre grande foire aura lieu mercredi 29 mai jusqu'à 19h. Les divers stands s'étaleront du quai de la République jusqu'au pont de la Barrière. Ce jour-là, les manèges afficheront aussi demi-tarif et le TUT sera gratuit, y compris le TAD.

Le traditionnel feu d'artifice des forains viendra clore cette édition le samedi 1^{er} juin dès la tombée de la nuit.



QUOI DE NEUF ?

L'entreprise STD poursuit les travaux programmés dans les écoles et, cette fois-ci, elle s'attaque au sol de la garderie à Clément-Chausson. Un nouveau revêtement PVC a été posé et quelques coups de peintures ont rafraîchi les murs de certaines classes. De nouvelles interventions sont d'ores et déjà prévues aux vacances de printemps.

URBANISME

Une résidence seniors en 2021

L'association les Lucioles prévoit de réhabiliter les anciens locaux de l'IUFM, boulevard du Marquisat pour créer 60 logements à destination des seniors et des personnes handicapées.

Un établissement intermédiaire, entre le domicile et l'EHPAD, afin de répondre à la demande croissante du public sénior. Cette résidence s'adresse aux personnes âgées qui souhaitent rompre avec leur isolement et disposer de services comme la restauration, l'entretien et les loisirs. Le site de l'ancien IUFM a été choisi car il bénéficie d'un environnement verdoyant et calme, non loin du cœur de ville. La résidence comprendra 60 logements (studios, T2 et T3) qui seront mis en location à des tarifs modérés accessibles, éligibles à l'Aide Personnalisée au Logement (APL). Le bâtiment actuel sera transformé et modernisé pour accueillir les premiers locataires à l'automne 2021. Tous les appartements seront conformes aux normes d'accessibilité, climatisés et pourvus d'un balcon-terrasse. Ils seront également tous équipés d'une cuisine, mais les locataires pourront aussi se faire livrer leurs repas dans leur appartement par la cuisine de l'établissement ou bien encore prendre leurs repas dans la salle de restaurant de la résidence. La structure sera dotée d'autres espaces partagés : salons, terrasses, grand parc planté d'arbres et jardins. Ils auront pour fonction de favoriser les relations entre résidents et les moments de convivialité. Plusieurs services et activités seront aussi disponibles : salle de projection, salon de coiffure et d'esthétique, boutique, blanchisserie... et un programme d'animations sera établi par l'équipe. Dès le printemps prochain, des visites de chantier et d'un appartement témoin seront proposées aux personnes intéressées.

 Renseignements au 05 55 26 26 25
ou residence.lucioles@orange.fr
Association Les lucioles, 18 avenue Victor-Hugo



Les travaux sont estimés à près de 10 millions d'euros (Esquisse IN6TU Architectes)

SANTÉ

MÉDECINS LIBÉRAUX ET HÔPITAL S'ASSOCIENT

Le Centre Hospitalier de Tulle et l'association des médecins libéraux du pays de Tulle se sont regroupés afin de proposer un service de garde aux patients.

Un cabinet médical vient d'ouvrir dans les anciens locaux de l'IRM mobile afin d'accueillir les médecins généralistes qui assurent la garde de nuit entre 20h et minuit, du lundi au vendredi. Ce dispositif doit permettre, tout en assurant la continuité des soins, de désengorger le service des urgences et de centraliser un point de consultation tous les soirs à Tulle. L'accueil des patients se fait au secrétariat des urgences. Ceux qui relèvent de la médecine générale sont alors orientés vers le médecin de garde.

 Centre hospitalier de Tulle 3, place Maschat 19012 Tulle cedex, www.ch-tulle.fr



À VOS BASKETS !

Les travaux de réhabilitation du terrain multisports situé entre le collège et le gymnase Victor-Hugo ont eu lieu le mois dernier. Les sportifs peuvent depuis peu apprécier le nouveau revêtement, les paniers de baskets et les cages de foot et de hand. Cet espace sécurisé est accessible depuis la rue Edmond-Michelet.



○ Christophe Egoux et Emmanuelle Chabanne chez les apprentis-couvreurs.

APPRENTISSAGE

Les 3 CFA tullistes à la pointe de la formation

En mars dernier, les centres de formation ont ouvert leurs portes pour informer, guider et conseiller les jeunes et leurs familles dans le choix d'orientation.

Un moment important pour le CFA des Treize vents, le CFA Bâtiment et le CFA de l'Industrie qui se mobilisent pour présenter l'ensemble des filières (bâtiment, énergie, maintenance industrielle, production mécanique, alimentation, commerce, services). « On souffre toujours d'un déficit d'images, explique Emmanuelle Chabanne du CFA Bâtiment. L'apprentissage est trop souvent perçu comme une voie de garage alors qu'il y a de l'emploi à la clé ! Nos filières ont évolué, on forme aux métiers du futur ».

Les établissements espèrent que la réforme de septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » permettra de lever certains freins. Concrètement, elle permet aux élèves d'intégrer une formation tout au long de l'année (dès qu'ils ont trouvé une entreprise) et de se former jusqu'à l'âge de 30 ans (25 ans auparavant). Un plus, quand on sait qu'aujourd'hui, de nombreux jeunes titulaires d'un diplôme universitaire intègrent une formation ou un apprentissage pour acquérir des savoir-faire et de l'expérience professionnelle. « Avec cette réforme, il y a une seule et unique aide pour les entreprises de moins de 250 salariés qui accueillent et forment un jeune majeur ou mineur. Terminées les différences entre la taille des entreprises et l'âge des candidats », insiste Jérôme Bordes du CFA des 13 Vents. Plus d'un millier de jeunes est formé chaque année dans les 3 établissements et « grâce à l'alternance, ils acquièrent une maturité professionnelle. Les technologies sont de plus en plus complexes et les entreprises sont toujours à la recherche de compétences », conclut Christophe Egoux du CFAI.

UNRPA

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

L'Union Nationale des Retraités et des Personnes Âgées propose de partager des moments ludiques et conviviaux tout au long de l'année.

L'association propose différents divertissements : jeux de société, belote, loto, mais aussi des voyages, des repas dansants, des sorties gourmandes et beaucoup d'autres animations... toujours dans la bonne humeur ! Un repas est organisé jeudi 23 mai à 12h : n'hésitez pas à y participer ! Vous pourrez faire connaissance avec les nombreux adhérents et leur présidente, Marie-Josée Cappoen, qui, pour l'occasion, cuisinera une carbonnade flamande.

 **Réservations : 06 78 91 48 30. Centre Culturel et Sportif, permanence les jeudis de 14h à 17h et les premiers lundis du mois**



SILENCE, ÇA TOURNE !

Une procession de la Lunade rue des Portes Chanac en plein mois de mars... Non non vous ne rêvez pas ! Il s'agit du tournage de la série policière Meurtre en Corrèze qui a posé ses caméras dans la ville préfecture pour quelques semaines. C'est l'occasion pour les figurants amateurs de découvrir les coulisses d'un tournage télé.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

CHASSE AUX ŒUFS

L'Association des Parents d'élèves de l'école de Virevialle-Baticoop organise un grand jeu dans la cour de l'école de Virevialle. A partir de 3 ans, 2€ / enfant.

SAMEDI 20 AVRIL à partir de 14h

☞ Réservation et renseignements au 06 81 38 77 41

CONCERT DE PÂQUES

Les Amis de l'Orgue de la Cathédrale vous invitent à la représentation musicale de Barbara Contet, titulaire de l'orgue de l'église de St Rémy à Maisons-Alfort.

DIMANCHE 21 AVRIL à 17h, à la Cathédrale. Entrée libre

MUSIQUES ACTUELLES

Les élèves du Conservatoire vous donnent rendez-vous sur la scène des Lendemains qui Chantent pour une représentation unique.

SAMEDI 25 MAI à 19h salle des Lendemains qui Chantent

CAFÉ MÉMOIRE

L'association France Alzheimer et le Centre Hospitalier proposent un temps d'échange convivial destiné aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et à leur entourage.

LUNDI 27 MAI de 15h à 17h, à la Rotonde

☞ Renseignements au 05 55 17 70 76

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



ACTION COEUR DE VILLE

La nature en ville

En mars dernier, la classe de BTS du Lycée Henri-Queuille de Neuvic a investi les rues de Tulle pour une série d'enquête dans le cadre du projet Action Cœur de Ville.

Un exercice pratique pour les élèves, répartis en 8 groupes, qui sont allés à la rencontre des Tullistes mais aussi des commerçants, des représentants d'associations ou des agents de la mairie afin d'obtenir une vision précise de la place de la nature dans la ville. « C'est une première pour nos élèves, explique Frank Leblanc-Albarel professeur en sciences économiques et sociales. Habituellement nous étudions une espèce animale dans un territoire sauvage. Ce travail en milieu urbain a particulièrement intéressé les étudiants qui ont pris de nombreuses initiatives. Ils sont allés à la rencontre des gens et ils ont su adapter leurs questions pour réunir un maximum d'informations ». Au total, 300 questionnaires ont été réalisés et ont permis de dégager deux conclusions : les gens souhaitent plus d'espaces verts en ville (ou de verdure) et il y a une grande diversité des représentations de la nature en ville : pour certains il s'agit d'un arbre, de jardinières, d'un parc, etc.



IMAGINE TULLE

25 hommes et 25 femmes se sont prêtés au jeu des questions/réponses de la société Grand Public. Ils ont pu assister en avant-première à la projection du film et échanger sur leur vision du centre-ville. Un premier temps de concertation pour imaginer la ville de demain !



CROIX ROUGE

Accueil d'urgence

L'association vient d'ouvrir un nouvel espace au cœur du quartier de la gare afin de recevoir les personnes démunies.

Un lieu fonctionnel et adapté aux personnes à mobilité réduite, composé de bureaux, d'une réserve alimentaire, d'une salle de bains et d'un coin cuisine/lingerie. « Ce local correspond aux attentes des bénéficiaires, explique Christiane Pedenon, la présidente. Nous accueillons en moyenne 80 personnes par mois, adressées par les travailleurs sociaux ou qui viennent spontanément ». Les bénévoles apportent une aide d'urgence sur le plan alimentaire, de l'hygiène, de la santé ou psychologique.

 21 ter av. Alsace-Lorraine. Du lundi au vendredi de 14h à 17h, 05 55 26 25 06

j'aime
mon
QUARTIER

PAUSE

CAFÉ DES AIDANTS

Vous accompagnez un parent âgé, un proche malade ou en situation de handicap ? L'ADAPEI de la Corrèze et l'association Française des Aidants vous proposent de partager votre expérience dans un cadre convivial.

Dans le coin café de la médiathèque, Sabine Bac et Annick Martel animent cette rencontre avec l'appui de Caroline Laroche-Prevot, psychologue. C'est un temps pour échanger des informations, mieux vivre sa situation d'aidant et essayer de trouver des réponses. Cette pause est nécessaire pour prendre du recul sur sa situation personnelle et se sentir moins seul face aux difficultés du quotidien. Ces rendez-vous sont ouverts à tous les proches aidants, quel que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée.

 Médiathèque E.Rohmer les 24 mai, 13 septembre et 15 novembre de 14h à 15h30 – Gratuit, sur inscription au 06 46 55 92 57



LE MAIRE A VOTRE ÉCOUTE !

La première permanence du maire a permis à quelques Tullistes d'échanger lors d'un temps privilégié avec l'édile. Vie de quartiers, projets personnels, propositions... de nombreux sujets peuvent être abordés. **Le prochain rendez-vous aura lieu samedi 13 avril à 11h à la maison de quartier de Virevialle.**

SORTIE

Nuit des Musées 2019

La 15^e édition aura lieu samedi 18 mai dans les musées de la ville. Un moment privilégié pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine et les richesses des collections.

La Nuit Européenne des musées est avant tout un moment festif et convivial plébiscité par le public. A cette occasion, un spectacle de danse amateur sera proposé à 19h sur le parvis de la Cathédrale. La compagnie Adéquate investira ensuite le site du Cloître pour présenter « Douce Dame » à 21h. Un étonnant quatuor, formé de deux danseurs et deux musiciens chanteurs, qui revisite le jeu amoureux : de la séduction à l'attente, du désir au regret. Une expérience douce et légère qui devrait ravir le public. Les curieux pourront également en profiter pour découvrir l'exposition « Une vie à la Manu » avec des visites guidées à 16h et à 22h par les Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle (APAT).

Ce jour-là, l'équipe du pôle Culture ouvrira exceptionnellement les portes de l'ancienne Banque de France. Une possibilité unique de découvrir ce lieu chargé d'histoire ainsi que le projet du futur musée de la Cité de l'accordéon et des patrimoines de Tulle (à 10h et à 11h15 sur inscription au 05 55 20 28 28).

Au musée des Armes, les réserves seront ouvertes à partir de 20h avec la présence des Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle (APAT). L'exposition « Une vie à la Manu » sera visible au rez-de chaussée avec des visites guidées à 18h et à 23h.

Une navette gratuite sera mise en place pour relier les musées de la ville et pour permettre à tous de découvrir l'exposition « Une vie à la Manu » dans son intégralité. Rendez-vous place Berteaud et rue du Tir entre 20h à 23h pour en bénéficier.

 Plus d'infos sur www.agglo-tulle.fr

CULTURE

UNE VIE À LA MANU

Cette exposition met en lien les objets issus des collections et la mémoire d'anciens employés de la Manufacture dans le cadre de l'évènement « Tulle, c'était l'esprit Manu ».

Pour la première fois, un évènement culturel se déploie sur les deux musées, celui du Cloître et des Armes, afin de (re)découvrir cette aventure industrielle et humaine (1950 à 2006). Sur chaque site, l'exposition débute avec les grands repères de l'histoire de la manufacture d'armes, du 17^e siècle jusqu'aux années 2000. Au musée du Cloître, ce sont les hommes qui sont mis en lumière, leurs métiers et leurs savoir-faire mais aussi leur culture commune. Au musée des Armes, ce sont les bâtiments et les productions qui font l'objet de témoignages et de présentations d'objets.

 Expositions jusqu'au 11 janvier 2020 – Entrée libre

DO RÉ MI FA SOL

Danse et musique sous le même toit

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental débute les inscriptions de la rentrée prochaine à partir du 20 mai.

Dès 5 ans, il est possible d'apprendre une des disciplines artistiques dispensées au Conservatoire. Trente-six professeurs diplômés s'y emploient avec passion et partagent des enseignements tels que la danse contemporaine et classique, la culture musicale et chorégraphique, les ateliers collectifs et les instruments. Cette année, plus de 700 élèves ont poussé les portes des salles de danse, de musique ou de chant de cette structure municipale.

 Renseignements et inscriptions à l'accueil du CRD
36 av. Alsace-Lorraine ou 05 55 20 39 95



LE VIRTUEL, UNE RÉALITÉ !

La journée consacrée au cybersexisme et cyberharcèlement proposée par le CCAS a réuni de nombreux professionnels au Véo ciné. L'occasion d'aborder ce thème d'actualité afin d'informer et de sensibiliser le maximum de personnes à ces nouvelles formes de violences.

HISTOIRE

Tulle rend hommage à Jean Viacroze

Les élus de la Ville de Tulle souhaitent saluer la mémoire de cet homme exceptionnel disparu le 27 février dernier à 104 ans. Exceptionnel par le parcours de sa vie, par la résistance et la résilience face aux terribles épreuves subies. Exceptionnel par le courage et la posture généreuse, adoptée pendant tant et tant d'années passées à nos côtés.

Jean Viacroze aurait pu se plaindre, se lamenter ou encore se réfugier dans un mutisme amer. Jean Viacroze, c'était tout le contraire.

Pourtant, il avait vu mourir des amis, des compagnons, pendus aux balcons de Souilhac. Il avait vu succomber des amis, des compagnons, des enfants aussi dans le train de la mort. Il avait vu périr des amis, des compagnons dans le camp de Dachau. Il avait lui-même beaucoup souffert. Des médecins nazis avaient même fait de son corps un terrain d'expériences... Il était un miraculé, et toute sa vie il s'est comporté comme tel : non pas comme un survivant, mais comme un vivant par miracle. Vivant parce qu'il avait eu de la chance et s'en souvenait à chaque moment, faisant de chaque instant la fête de la vie.

Jean Viacroze avait survécu à tout. C'est ce qui lui a donné cette force, cette foi dans l'homme malgré tout, cette volonté de prêcher la solidarité, cet optimisme. Il a raconté son histoire bien souvent, devant des jeunes surtout. Avec toujours ce bonheur manifeste d'être là au milieu des humains, avec ce sourire. C'est ainsi qu'il saluait les passants depuis sa fenêtre.

Jean Viacroze était un homme élégant : il a porté une chemise, une cravate, un veston jusqu'à ses derniers jours ; il a tou-



jours gardé aussi une âme élégante. Cette rare élégance qui caractérise les êtres qui ont connu l'enfer et parient, coûte que coûte, sur la vie et les hommes.

Tulle est aujourd'hui dans la peine, Tulle perd une belle personne, et les Tullistes sont orphelins d'une grande et belle âme. Merci pour les moments d'exception vécus à travers vos récits imagés et empreints de tant d'humanité optimiste. Merci pour le message politique engagé, sans cesse renouvelé, de justice sociale et de quête de liberté. Merci pour le message de tolérance qui fut le vôtre

pendant tant d'années. Merci pour votre foi inextinguible en l'homme. Elle continuera à éclairer notre chemin. Vous resterez, pour Tulle et pour les Tullistes, un bel exemple, une référence.

Le Conseil municipal adresse ses condoléances émues à toute sa famille, ses amis, et à toutes celles et ceux qui ont accompagné ses dernières années.

Jean, nous ne vous oublierons jamais. Nous porterons loin, haut et fort le message que vous nous avez livré, pour plus de justice, pour la paix, pour la liberté.



LA REINE DU BAL

Les jupons d'Yvette Horner de nouveau sous les flashes des photographes ! Aline Gaillard-Létrange, restauratrice, dévoile les tenues de scènes réalisées par Jean-Paul Gaultier pour le bicentenaire de la Révolution. La restauration a permis de nettoyer et de consolider les différentes pièces (jupons et robes) qui rejoindront la collection du futur musée de la ville.

MUSIQUE

Nouvelle partition pour Nicolas Granelet

Le public pourra découvrir la création musicale du compositeur Nicolas Granelet et de son Trio Zadzà lors d'une représentation exceptionnelle au théâtre de Tulle le 7 mai prochain. Un des temps forts de l'évènement « Tulle c'était l'esprit Manu ».

Rencontres, témoignages, travail d'archive... pour cette nouvelle composition, Nicolas Granelet a multiplié les sources d'information pour capter « l'esprit de la Manu ». C'est une véritable plongée au cœur de l'histoire tulliste avec un seul objectif : rendre hommage aux hommes de la Manu.

« C'est un projet unique pour moi, explique l'artiste. Lorsque je compose une musique pour un film, un groupe ou pour moi, j'ai besoin que l'on me décrive quelque chose : une émotion, un sentiment, une image ; cela m'aide dans mon travail. Je suis quelqu'un de très instinctif. Pour cette création, je me suis nourri des sentiments des anciens ouvriers, de leurs nostalgies ».

Piano, contrebasse, synthétiseur analogique, percussions... le Trio Zadzà (prononcez Jandza, du polonais « désir », « quête ») propose une musique progressive, sans frontière, qui peut plaire au plus grand nombre. De plus, pour cette représentation, Nicolas Granelet au piano, Dominique Bénété à la contrebasse et Alban Guyonnet aux percussions seront accompagnés par Pierrick Aubouin à la vidéo. « Notre ambition est de produire un spectacle de qualité et original en mobilisant toutes les dernières technologies en matière de diffusion sonore et vidéo pour un résultat en 3 dimensions digne d'un projet cinématographique », souligne le compositeur.

C'est un challenge pour ce musicien qui a fait ses classes au Conservatoire de Tulle après avoir suivi pendant plusieurs années les cours d'Hugues Farras. Ce professeur lui a fait découvrir de nombreux compositeurs et l'a surtout encouragé à poursuivre son rêve. « J'ai toujours su que je voulais faire ce métier. J'ai appris à jouer du piano afin de maîtriser l'outil qui me sert à composer. Aujourd'hui, je suis aussi bien à l'aise dans la musique de chambre que dans le jazz, le rock ou le métal. Ces influences différentes définissent mon univers musical ».

 **A découvrir : le 7 mai à 20h30 au Théâtre de Tulle, le 4 juin à 20h30 à la Papeterie d'Uzerche ou le 10 août à Chanteix à 19h**



CARTON PLEIN !

Après deux ans d'absence, le Cabaret du Trech a fait son grand retour sur la scène de l'Auzelou le 22 février dernier, avec son nouveau spectacle, «Renaturation... les boules !». Environ 1 800 spectateurs ont assisté aux six représentations de la troupe de comédiens amateurs.



TULLE, UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

Depuis près de 10 ans, les élus de la Ville de Tulle ont fait le choix de mettre au cœur de leurs préoccupations la santé des Tullistes et le respect de l'environnement. La plupart des actions mises en œuvre ont demandé de la volonté, du travail et parfois même du courage. Aujourd'hui, de nombreux appels ou initiatives sont lancés au niveau national pour faire bouger les lignes. Ces mobilisations sont la preuve que les efforts de notre collectivité répondent véritablement aux attentes de citoyens.



TULLE, UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

- Chaque année, le miel récolté fait l'objet d'une extraction publique puis d'analyses qui nous donnent de précieuses informations sur la santé des abeilles, et donc, de notre environnement.

Lorsqu'en 2010, les élus de la Ville s'engagent dans une démarche 0 pesticides, ils sont encore des précurseurs. Il y a 9 ans, aucune loi ne contraignait les collectivités à adopter des pratiques responsables. Pourtant, Tulle a signé une charte qui l'engage à renoncer à l'usage des pesticides pour l'entretien des rues et des espaces verts. Cet acte symbolique a nécessité une évolution des pratiques aux services techniques qui depuis n'utilisent ni désherbant, ni insecticide, ni fongicide. Le bannissement des produits toxiques dans l'entretien des espaces verts suppose parfois le verdissement de certains trottoirs ou l'apparition de jeunes herbes ; un phénomène naturel et sain, qui correspond à une nouvelle approche environnementale et à la préservation de la biodiversité.

Des avancées au plan local mais aussi sur le plan national : depuis le 1^{er} janvier 2019, la loi Labbé interdit aux particuliers d'utiliser ou de détenir

des produits phytosanitaires sauf ceux de biocontrôle (à faibles risques et autorisés en agriculture biologique). Bidons, bouteilles, flacons, sprays et autres contenants (entamés ou non) peuvent être rapportés gratuitement en déchetterie. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

Dans cette lancée, la Ville décide d'innover en 2018 avec l'arrivée de Grelot, l'âne normand et ses comparses les agnelles limousines, les moutons d'Ouessant et Racka au parc du Chambon. Adieu les machines et les engins motorisés dans cette zone naturelle, Tulle se lance dans l'éco-pâturage. Cette nouvelle technique d'entretien des espaces verts permet notamment de favoriser la biodiversité du site et limite également l'utilisation des machines. C'est un outil écologique mais aussi pédagogique pour les enfants du centre de loisirs qui profitent ainsi de nouvelles activités en lien avec les animaux.

Depuis juin 2013, des ruches appartenant à l'apiculteur Yves Delaunay



De nouveaux secteurs sur les hauteurs de la ville pourraient être concernés par le projet d'extinction de l'éclairage public. En 2019, le programme de renouvellement des lampadaires se poursuivra avec le changement de ceux situés sur le quai Continsouza et l'avenue Winston-Churchill.

sont également installées dans le parc de l'Hôtel de Ville. Elles permettent d'étudier le comportement des colonies d'abeilles en milieu urbain, de favoriser la pollinisation des plantes de nos jardins et vergers et de développer l'intérêt et la connaissance des Tullistes, notamment les enfants, sur l'écologie et l'environnement. Cette année, de nouvelles ruches vont être positionnées dans le parc du Chambon, dans un ancien pigeonnier, afin de renforcer cette action.

PROTÉGER LES TULLISTES

Face aux substances toxiques, les plus jeunes sont vulnérables. Aussi, en 2014, les élus ont choisi de reprendre la gestion de la restauration scolaire et ainsi, de maîtriser entièrement la production des 750 repas servis chaque jour. En quatre ans, à force de volonté et de travail, la quantité de produits biologiques servis aux enfants est passée de 0 à 26,4%. De plus, en septembre dernier, nos élus ont signé une charte dans laquelle ils s'engagent

à mener un plan d'actions sur le long terme visant à éliminer l'exposition aux perturbateurs endocriniens. Cette signature officialise les nombreux efforts de la collectivité pour protéger les Tullistes de ces substances chimiques étrangères à l'organisme, par exemple, en introduisant le bio dans les restaurants scolaires et en bannissant les produits d'entretien nocifs. Désormais, l'ensemble des produits utilisés pour entretenir les locaux municipaux et les groupes scolaires sont tous certifiés Ecolabel. De plus, une politique d'achat responsable vient d'être actée par les élus de la Ville de Tulle afin de bannir l'utilisation des produits d'entretien contenant des perturbateurs endocriniens mais aussi le mobilier, les peintures, les revêtements de sol, etc.

ECONOMISER LES RESSOURCES

Après avoir adopté des mesures de réduction des consommations électriques, en 2015, la Ville a testé l'extinction de l'éclairage public entre 1h et 6h du matin dans cer-

LES CHIFFRES / CLES

623

TONNES D'EMBALLAGES RECYCLABLES
RÉCOLTÉS EN 2018 PAR LE SERVICE
COLLECTE DES DÉCHETS DE TULLE AGGLO

19,5

% DE BAISSÉ DE LA CONSOMMATION
DE L'ÉLECTRICITÉ DEPUIS 2014 POUR LA
VILLE, CE QUI A PERMIS D'ÉCONOMISER
230 000€

65

KILOS DE MIEL RÉCOLTÉS EN 2018 DANS
LES DEUX RUCHES DU PARC DE LA MAIRIE

30

APPUI VÉLOS INSTALLÉS EN VILLE
POUR FACILITER LE STATIONNEMENT ET
FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX

1

MILLION D'EUROS ESTIMÉ POUR
LE RÉAMÉNAGEMENT DU QUAI
CONTINSOUZA AVEC LA CRÉATION
D'UNE VOIE VERTE POUR LES CYCLISTES
ET LES PIÉTONS

RENCONTRE AVEC UN , ELU



FABRICE MARTHON
ADJOINT AU MAIRE, DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ URBAINE

TULLE mag: *Pistes cyclables, appuis vélos, vitesse, politique de stationnement, la Ville développe de plus en plus les actions en faveur des mobilités douces, pourquoi ?*

Depuis le début du mandat, dans chaque projet d'aménagement, nous avons pris en compte les modes de déplacements. A chaque fois, nous avons eu à cœur de sécuriser les cheminements piétons en tenant compte des voitures, des transports en commun, des vélos,... Exemple avec la sécurisation des abords du collège Clemenceau et du Lycée Edmond-Perrier, mais aussi l'installation des appuis vélos et le développement des emplacements pour le stationnement des deux roues à différents endroits de la ville.

Cependant, nous devons fournir des efforts supplémentaires pour développer les mobilités douces en essayant de proposer des actions utiles à tous les usagers. La voiture tient une place importante dans la vie de la cité, mais nous devons trouver de nouvelles alternatives car les attentes des citoyens évoluent et les contraintes de stationnement sont une réalité.

TULLE mag: *Cette nouvelle approche, plus respectueuse de l'environnement, comment se traduit-elle ?*

La création d'une voie verte sur le quai Continsouza n'est qu'un début. Cette liaison permettra de faire le lien entre la ville et la zone naturelle de l'Auzelou mais d'autres devront être envisagées entre le quai Baluze et la rue Jean-Jaurès ou bien encore entre la gare et le futur pôle universitaire. Il faut avoir une réflexion globale sur l'ensemble de la ville et ses quartiers. Nous avons dernièrement expérimenté la mise en place du double sens dans quatre rues pour les cyclistes, une opération plutôt concluante qui pourrait se généraliser à d'autres rues à sens unique.

Nous souhaitons également encourager les cyclistes avec une harmonisation des vitesses en ville et pourquoi pas un passage à 30 km/h sur certains axes, notamment à proximité des établissements scolaires. Cela permettrait d'améliorer tous les usages et de fluidifier le trafic.

Un travail a par ailleurs été engagé avec la Sécurité Routière afin d'obtenir des données sur le nombre de véhicules, leur gabarit et leur vitesse, afin de connaître précisément la fréquentation de tel ou tel site. Nous poursuivons également les échanges avec les plus gros employeurs de la ville avec la présentation d'un plan de déplacement doux (piétons/vélos) pour informer leurs employés et trouver des alternatives à la voiture.

tains quartiers. Au-delà de la réduction de la facture d'électricité, l'objectif de cette initiative était bien de réduire les nuisances lumineuses qui sont source de pollution pour la biodiversité, la faune et la flore. Cette extinction nocturne a permis aux Tullistes de redécouvrir le ciel et d'obtenir un label « Ville étoilée » en 2017. Des études sont actuellement en cours pour envisager l'élargissement du périmètre d'extinctions ainsi que la modification des horaires. Un nouveau réglage des horloges est donc envisagé de minuit à 6h, soit 6h par nuit au lieu de 5h actuellement.

MODERNISER NOS ÉQUIPEMENTS

Les services techniques de la Ville ont en parallèle procédé progressivement au remplacement de luminaires par la technologie Led, plus performante et plus économe à Saint Adrian, dans l'avenue Victor-Hugo et la rue Jean-Jaurès.

Tout comme ce fut le cas avec la reprise de la restauration scolaire, la reprise de la gestion de l'eau en régie après 20 ans d'affermage a été une décision forte dans ce mandat. La mission principale du service municipal est d'assurer la distribution d'une eau de qualité à chaque



- Des conteneurs pour la collecte des emballages recyclables (jaunes) ont été installés dans la plupart des quartiers de la ville afin de simplifier le tri pour les habitants. Les emballages peuvent y être déposés en vrac. (Photo Carole Massié)



o Grelot, l'âne Normand pâture dans le parc du Chambon avec deux espèces rustiques de moutons, les Quessant et les Racka. Une diversité des espèces que les enfants ont plaisir à découvrir.

citoyen. La Ville a désormais une responsabilité pleine et entière dans la gestion de cette ressource naturelle. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la collectivité a repris la gestion clientèle et la facturation jusque-là gérée par Véolia. L'entreprise conserve pour le moment la gestion de la production jusqu'au raccordement avec la Vézère mais la partie distribution (entretien des réseaux, réparations des fuites, gestion clientèle) sont désormais du

ressort de la mairie et de ses agents.

Tulle agglo, désormais compétente en matière d'assainissement collectif (janvier 2018) et maître d'ouvrage dans le projet de renaturation, a souhaité, il y a un an, engager des travaux pour traiter efficacement la problématique des rejets directs dans la Corrèze. L'installation de boîtes de branchement a permis aux propriétaires des immeubles situés quai de la République de se raccorder au

réseau d'assainissement collectif. L'objectif, mettre fin à une situation non réglementaire dont les impacts environnementaux et sanitaires étaient importants.

Toutes ces petites et grandes actions en faveur de l'environnement vont se poursuivre et s'accroître avec le soutien ou la contribution de tous ceux qui sont attachés à préserver notre cadre de vie.

LES
INFOS
EN
PLUS

FAITES LE TRI !

Depuis plusieurs mois, Tulle agglo s'emploie à harmoniser les modalités de collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables sur l'ensemble du territoire.

Cette optimisation a permis de collecter 20% d'emballages recyclables supplémentaires en 2018 grâce à l'installation d'une centaine de conteneurs sur Tulle. Exit le sac jaune devant votre porte le mardi soir, vous pouvez désormais vider vos déchets recyclables directement dans le conteneur au couvercle jaune de votre quartier. Un mode de collecte sans contrainte, plus hygiénique et plus pratique !

Plus d'infos service prévention, tri et collecte des déchets 05 55 20 75 00



RADIO PERRIER



Les studios de Bram'fm ont investi la salle 113 du lycée Edmond-Perrier. Un bel exercice oral pour les élèves qui ont proposé, réalisé et animé leurs émissions de radio diffusées en direct (ici les ES et L pour les infos en anglais).



TAPER DANS LE BALLON



Les enfants du centre de loisirs du Chambon ont profité d'une initiation au ballon rond par l'équipe féminine du Tulle Football club durant les vacances de février. L'occasion d'apprendre quelques règles tout en s'amusant.

QUAND LES *Tullistes*



DOUBLE RÉCOMPENSE



Le club de volley Tulle-Naves vient d'obtenir un label régional et un label national. Deux distinctions qui récompensent les performances des joueuses, le travail des encadrants et l'engagement des bénévoles.



CHOCORRÈZE



Une fois de plus, les amateurs de chocolat et de saveurs étonnantes ont plébiscité ce rendez-vous gourmand. Stands, concours, dégustations, démonstrations... une belle vitrine pour les métiers de bouche.

ils l'ont fait!



RÉSIDENCE D'ARTISTE



La création contemporaine d'Annie Bascoul autour de la dentelle au Point de Tulle prend petit à petit forme. Son œuvre s'élabore progressivement avec l'aide des dentellières qui débudent la création de fleurs. A suivre...



POUR NE PAS OUBLIER



Dans le cadre d'un projet pédagogique des classes de 3^e du collège Clémenceau, les élèves (CM2) de l'école Joliot-Curie ont reconstitué six portraits de pendus du 9 juin 1944, grâce à la participation des familles des suppliciés. (Photo Carole Massié)

FONT VIBRER LEUR ville



A TOUTE VITESSE !



Un nouveau record pour le Tulle Athletic Club ! Plus de 600 coureurs se sont élancés dans les rues de Tulle pour cette 27^e édition du semi-marathon. Yousof Jeldo Verso, du Limoges Athlé, a remporté la victoire en 1h10'53".



CONCERT DE PRINTEMPS



Les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie ont donné une représentation unique à la salle de l'Auzelou. Une parenthèse musicale à laquelle a participé la chorale « la Cantarella » pour le plus grand plaisir de l'assemblée.

les rendez-vous

JUSQU'AU 27 AVRIL

« ON NE FAIT PAS QUE DANS LA DENTELLE »

Exposition métiers du textile à découvrir à la cour des arts, 2 rue Portes Chanac. **ENTRÉE LIBRE**
lacourdesartstulle.wixsite.com

MARDI 9 AVRIL

CONSEIL MUNICIPAL

18h, salle du Conseil communautaire, ouvert à tous
www.agglo-tulle.fr

SAMEDI 13 AVRIL

GALA DE BOXE

19h30, combats amateurs et professionnels à la salle de l'Auzelou.
10€

16 ET 17 AVRIL

DON DU SANG

14h30 à 19h salle Latreille

16-17-18-19 AVRIL

STAGE DE CIRQUE

10h30 à 12h pour 5-7 ans et 14h30 à 17h pour 8-15 ans, au Dojo Municipal de Tulle
Inscriptions A'Tous Cirk 06 89 08 58 15

MARDI 7 MAI

CONCERT

20h30, le trio Zadza présentera sa création « Tulle c'était l'esprit Manu » au Théâtre. **7€ À 21€**
www.sn-lempreinte.fr

JEUDI 16 MAI

SANTÉ

18h, soirée spéciale sur les Accidents Vasculaires Cérébraux au Conseil Départemental organisé par le CH de Tulle. **GRATUIT**

17 AU 31 MAI

DANSE EN MAI

Danse, installations, pratique amateur, visite de patrimoine, marches... sur Tulle, Brive et les alentours
www.sn-lempreinte.fr

SAMEDI 18 MAI

SÉBASTIEN INTIME

20h30, un spectacle de Patrick Sébastien étonnant, salle de l'Auzelou. **42€**

SAMEDI 18 MAI

NUIT DES MUSÉES

www.agglo-tulle.fr

VENDREDI 24 MAI

CONCERT CHORALE

19h, 200 enfants des écoles de Tulle dirigé par Jérôme Devaud se produisent salle de l'Auzelou.

SAMEDI 1 JUIN

GIMMICK - L'AVENTURE MUSICALE *

20h30, pour fêter ses 15 ans Des lendemains Qui Chantent propose un concert événement. **5,50€**
deslendemainsquichantent.org

5 AU 8 JUIN

BALAD'OC *

www.agglo-tulle.fr

7 ET 8 JUIN

LA CORRÉZIENNE *

Course de cyclos amateurs organisée par le Cercle Laïque, départ parking salle de l'Auzelou
tullecyclocerclelaique.fr

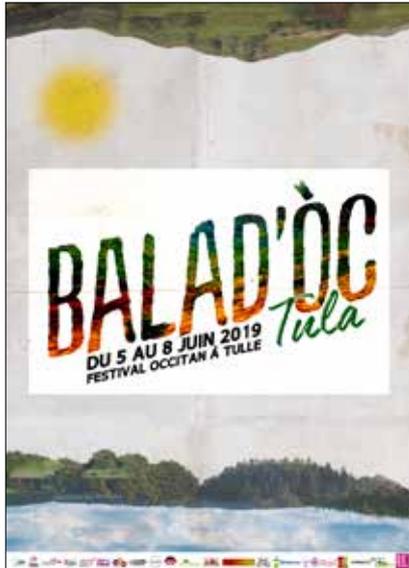
7 ET 8 JUIN

BASKET *

Championnat de France de Basket de sport adapté au Centre Culturel et Sportif, aux gymnases E. Perrier et V. Hugo. **ENTRÉE LIBRE**

* BALAD'OC

5 AU 8 JUIN



Le festival d'expressions occitanes est de retour ! Projections, conférences, lectures, danses et chants seront au programme. Samedi 8 juin sera un temps fort du festival avec des animations sur le marché de la gare, une balade contée à l'Auzelou et pour finir le bal occitan avec Los Gojats del Porti, Le Pintou en Vadrouille et Anem Duo.

baladoc@ville-tulle.fr, billetterie en ligne : www.helloasso.com
Programme complet sur www.agglo-tulle.fr

* LA CORRÉZIENNE

7 ET 8 JUIN



Cette course est organisée par le Tulle cyclo et elle est réservée aux cyclotouristes amateurs. Elle empruntera les petites routes touristiques et sera divisée en deux étapes. Le départ est fixé à 8h30, le 7 juin, à la salle de l'Auzelou. Les participants et les personnels qui assurent l'encadrement seront hébergés au Centre Sportif de Bugeat. L'arrivée aura lieu le 8 juin vers 16h30 à l'Auzelou.

Règlement et bulletin d'inscription sur tullecyclocerclaique.fr

* EVÈNEMENT SPORTIF

7 ET 8 JUIN



Le Comité Départemental Sport Adapté organise le championnat de France Basket Sport Adapté pour la première fois en Corrèze. Plusieurs matchs auront lieu aux gymnases Edmond-Perrier, Victor-Hugo et au CCS à partir de 9h. Différentes animations seront proposées le samedi toute la journée au CCS (buvette, jeux pour enfants, graffs, etc.). Frédéric Weis, ancien joueur du CSP est le parrain de cet événement sportif.

* GIMMICK

SAMEDI 1 JUIN



Pour fêter ses 15 ans, Des Lendemains Qui Chantent a souhaité proposer une grande aventure musicale à des musiciens amateurs volontaires. Ils préparent depuis l'automne un concert composé de chansons originales agrémenté de reprises en lien avec l'histoire du lieu et de l'association.

20h30, salle des lendemains qui Chantent, av lieutenant-colonel Faro. Jauge limitée, pensez à réserver ! 5,50€
deslendemainsquichantent.org

MAJORITÉ MUNICIPALE**PEUT-ON ENCORE DOUTER
DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?**

Qui n'a pas constaté le manque de précipitations de ces dernières années, la douceur et l'ensoleillement hors-norme de cet hiver? Qui peut encore ignorer les alarmes lancées par des scientifiques dès le début du siècle dernier et méconnaître les conséquences largement repérables : aggravation des phénomènes climatiques ; accroissement constant des températures ; atteintes graves dans le cycle de l'eau (disparition des lacs et des zones humides) ; pollutions industrielles ou liées à l'exploitation minière et aux cultures intensives ; disparitions de certaines espèces (insectes, oiseaux)... ? Certaines font déjà le lit de conflits géo-politiques majeurs et de vagues migratoires.

Les causes de ce changement climatique sont, pour la plupart, liées à l'activité humaine : production intensive de biens et de richesses, consumérisme, uniformisation, gigantisme des projets...

En Corrèze, l'abattage sans discernement de milliers d'arbres, dont des arbres remarquables (chênes, hêtres, ormes) a laissé à nu des massifs entiers et détérioré durablement des chemins forestiers.

Des solutions sont régulièrement mises en exergue à travers lois ou décrets. Ainsi, le Comité Régional de la Biodiversité institué le 30 octobre 2018 a vocation à être un lien privilégié d'information, d'échange, de concertation sur toute la question de la biodiversité. Il doit construire, imaginer des leviers de développement soutenable et transversal. Il doit avoir une ambition forte en matière de conscientisation et d'éducation à l'environnement.

Nous pouvons donc, chacun en ce qui nous concerne et en fonction de nos possibilités, participer à protéger et enrichir notre environnement : achats responsables, tri des déchets, mobilités douces, économies d'énergie, plantation d'arbres,...

Nous pouvons faire notre un court extrait du manifeste pour une justice climatique : « nous sommes des millions partout dans le monde à comprendre l'urgence, à entendre le compte à rebours sous nos pas, et ceux de nos enfants. Nous sommes la dernière génération, la dernière chance donnée au monde. Ce combat-là n'annule aucun des autres, il les contient tous. »

Les enjeux écologiques, sociaux et linguistiques étant nécessairement liés : la gestion de la question environnementale ne pourra qu'accompagner la cause sociale.

Comme le préconise Stéphane Hessel : nous devons voir l'avenir comme devant respecter à égalité les droits de la personne humaine et les droits de la nature.

**JOSIANE BRASSAC-DIJOUX**

Conseillère municipale déléguée à l'Eau, l'Assainissement et les déchets, la salubrité publique

OPPOSITION MUNICIPALE

UN ACTE DE MÉMOIRE • Les cérémonies de commémoration du sacrifice du Colonel Arnaud Beltrame survenu lors des attentats de Trèbes en mars 2018 auront été l'occasion de découvrir que de nombreuses villes ont rendu hommage à ce héros national. Près de 200 rues portent désormais son nom. Les paroles du maire Philippe Goujon sont à même de saisir la nature de ce choix collectif : « cette plaque doit permettre d'assurer le caractère pérenne voire éternel de son comportement, de rappeler la force de son engagement contre le terrorisme ». La ville de Tulle pourrait s'inscrire dans cette symbolique. Cet hommage serait d'autant plus significatif qu'il soulignerait combien notre ville est attachée à son école de gendarmerie tout en témoignant notre respect pour ce corps militaire, gardien de la République. Nous avons déjà invité la majorité municipalité à déployer des relations plus amples avec cette école de formation.

LA DÉSHÉRENCE DES PATIENTS • Comme bon nombre de Tullistes, certains d'entre nous ont rejoint la cohorte des malades qui ne possèdent plus de médecin référent. A nous, les félicités des attentes aux urgences de l'hôpital de Tulle pour des soins ordinaires, à nous les analyses impossibles à restituer car les organismes n'ont plus de médecin identifié... Malgré ses qualités et la satisfaction des professionnels qui y travaillent, la maison de santé n'aura pas suffi à construire une attractivité nouvelle. Notre ville est toujours orpheline d'une dizaine de praticiens. Le Maire fait certainement tout son possible pour trouver de nouveaux médecins généralistes. Mais il doit aussi leur permettre de se déployer comme bon leur semble en acceptant qu'ils puissent ne pas vouloir intégrer cette maison de santé. Il ne faudrait pas que les contacts pris avec les possibles arrivants soient vécus comme des pressions politiques et que ces derniers, de guerre lasse, préfèrent les communes périphériques qui leur tendent les bras.

L'ILLUSION DE LA CONSULTATION • La renaturation s'est faite sans vous, elle aura coûté plus de 3 millions d'euros pour un échec déjà consacré et, sans vergogne, Tulleagallo consacre encore pour cette année 780 000 euros sur cet aménagement. Un projet muséal totalement décalé pèsera demain sur les finances à la hauteur de plus de 8 millions d'euros, un choix imposé dans la précipitation qui n'a ouvert sur aucune consultation. Aujourd'hui, un Maire ragaillard vous propose de vous exprimer sur votre vision de Tulle dans les années à venir. Les réunions de quartiers ont été abolies durant les quatre premières années de ce mandat mais nous sommes désormais à un an des municipales et subitement vous solliciter devient une urgence. La démocratie participative devait être au cœur de l'action municipale : elle a été ignorée, délaissée. Maintenant, soyez heureux, elle est ressuscitée. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour savoir que la ville de demain sera tributaire des choix d'aujourd'hui. Souvenons nous des fameux emprunts Dexia qui ont paralysé et asphyxié l'action municipale durant une décennie...

**RAPHAËL CHAUMEIL**

Elu de l'opposition tulliste

Elections

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Suite à la refonte des listes électorales, vous allez recevoir une nouvelle carte dans le mois d'avril.

Chaque électeur peut désormais accéder à sa situation électorale via le site service-public.fr afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter.



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.agglo-tulle.fr

ville de tulle - officiel

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Du lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique



Stands des élus

Les élus de la majorité sont présents chaque premier samedi du mois sur le marché de la Cathédrale et de la gare pour échanger avec les habitants.

Une question ? Une réclamation ? Un renseignement ? N'hésitez pas à venir à leur rencontre.

Mes poubelles

Fermeture des déchetteries lundi 22 avril, mercredi 1^{er} mai, mercredi 8 mai et jeudi 30 mai.

A noter : mercredi 1^{er} mai, jour férié, la collecte des déchets ménagers et emballages recyclables est reportée au samedi 4 mai.

www.agglo-tulle.fr

Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag* ? N'hésitez pas à contacter le service communication :

communication@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 77 02

TULLE mag

n° 139 - Avril/Mai 2019

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Émilie Boucheteil, conseillère municipale

Rédaction : Sophie Carlat et Flavie Favarcq

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 11 000 exemplaires

Dépôt légal : Avril/Mai 2019

DU 27 AU 30 JUIN 2019 - TULLE



LES NUITS DE NACRE

#32

Maugein 100 ans



WWW.ACCORDEON.ORG